

**Monsieur
le Premier Ministre,
voici l'histoire vraie de**

**D^{re} [REDACTED],
D^r [REDACTED]
et D^r [REDACTED].**

Notez que leurs noms ont été volontairement caviardés en raison de l'omerta qui sévit dans le réseau de la santé et pour leur éviter des représailles.

**DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
FORCÉS DE PRENDRE
LEUR RETRAITE.**

Ces médecins spécialistes se voient forcés de prendre leur retraite. Par qui ? Par votre ministre de la Santé, Gaétan Barrette. Pourquoi ? À cause des nouvelles règles qu'il a décrétées et qui mettent fin aux privilèges de médecins qui pratiquent en tant que « membres associés » dans les hôpitaux du Québec. Un effet direct et pervers de sa « Loi 130 » !

Avant l'adoption de cette loi, le statut de membre associé permettait à un médecin de faire du remplacement dans un centre hospitalier, de prêter main-forte en cas de découverte, et ce, sans avoir l'obligation de détenir un poste permanent dans un établissement. Plusieurs médecins spécialistes, surtout ceux en fin de carrière, se prévalaient de ce statut, désireux d'être encore utiles aux patients et à la société. Tout le monde y trouvait son compte.

Avec l'odieuse « Loi 130 » que votre ministre de la Santé a fait adopter, doublée de nouvelles règles de gestion des effectifs médicaux décrétées unilatéralement et appliquées aveuglément et sans discernement, les docteurs [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] sont maintenant avisés que leurs services « associés » ne sont plus requis.

Résultat : des patients dans toutes les régions du Québec sont maintenant privés des services des docteurs [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] qui, pourtant, ne chômaient pas. Chacun prenait en charge des patients en clinique externe, à l'étage ou placés sur une liste d'attente, effectuait des chirurgies « électives » ou des endoscopies, accouchait des patientes, assurait la garde aux urgences, assumait des rondes de garde de sept jours dans différents centres hospitaliers en régions, se chargeait des tournées du week-end auprès des patients. Bref, les docteurs [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] voyaient et traitaient des milliers de patients par année. Maintenant, c'est terminé.

Votre ministre de la Santé se targue sur toutes les tribunes de faire adopter des lois pour améliorer l'accès au système de santé. Le personnel soignant sait déjà que c'est faux; la population le constatera tout autant elle aussi. En attendant, Monsieur le Premier Ministre, réalisez que votre ministre de la Santé montre la porte à plusieurs médecins, comme docteurs [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED]. Et les patients dans tout ça ?

Le Québec a besoin de tous ses médecins, de toutes celles et de tous ceux qui veulent et peuvent encore rendre de précieux services aux patients.

Monsieur le Premier Ministre, vous devez mettre fin à cette situation inquiétante pour le système public de santé, navrante pour les médecins et pénalisante pour les patients.



**FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC**

fmsq.org